

Comité de vigilance du LET Roland Thibault inc.

Compte-rendu de réunion

Date : Mardi, le 18 avril 2018 à 18 h

Lieu : Lieu d'enfouissement technique (LET) Roland Thibault inc.
situé au 702, route 137 à Sainte-Cécile-de-Milton

Présences :

M. Jean-Daniel Boisvert	Chargé de projets pour la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (SÉTHY), représentant des groupes environnementaux
Mme Karine Denis	Directrice du service des matières résiduelles, représentante de la MRC de La Haute-Yamaska et secrétaire du comité de vigilance
M. Serge Drolet	Coordonnateur de la division environnement, Ville de Granby, représentant de la Ville de Granby
M. Claude Lussier	Conseiller municipal, représentant de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton
M. Patrick Milot	Directeur général et représentant du LET Roland Thibault inc.
M. Réal Moreau	Représentant des citoyens du voisinage du LET Roland Thibault inc.

Personne-ressource :

M. Robin Massé Ingénieur de projets pour Roland Thibault inc.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 18 avril 2017
3. Présentation des nouveaux membres
4. Désignation d'un nouveau président
5. Suivi du compte-rendu de la réunion du 18 avril 2017
6. Description des travaux effectués en 2017
7. Description des travaux planifiés pour 2018
8. Présentation des résultats de performance de l'usine de traitement – année 2017
9. Présentation des résultats de performance des unités de cogénération – année 2017
10. Liste des plaintes reçues en 2017
11. Avis de non-conformité reçu(s) en 2017, le cas échéant
12. Description des volumes de matières reçues en 2017 et dépôt du rapport annuel
13. Certificats d'autorisation reçus en 2017 et demandes en cours
14. Varia
15. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
16. Fin de la rencontre

2. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 18 avril 2017

Le compte-rendu de la rencontre du 18 avril 2017 a été adopté par voie électronique le 27 avril 2017.

3. Présentation des nouveau membre(s)

Les nouveaux membres M. Jean-Daniel Boisvert, représentant des groupes environnementaux, M. Claude Lussier, représentant de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, ainsi que M. Réal Moreau, représentant des citoyens du voisinage du LET Roland Thibault inc. sont présentés au comité. Pour leur bénéfice, chaque participant se présente à tour de rôle.

4. Désignation d'un nouveau président

Les membres sont informés de la démission de M. Marc Guertin du comité de vigilance. D'un commun accord, les membres élisent Mme Karine Denis à titre de présidente.

5. Suivi du compte-rendu de la réunion du 18 avril 2017

Les compléments d'info à l'étude de dispersion atmosphérique que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) demandait ont été déposés en 2017. Roland Thibault inc. est en attente d'une réponse du MDDELCC à savoir si ceux-ci conviennent.

6. Description des travaux effectués en 2017

M. Milot explique les divers travaux effectués en 2017 énumérés ci-après.

Travaux réalisés :

- Installation des puits horizontaux de biogaz Niveau 3 (cellules n° 1 et n° 2)
- Construction de la cellule n° 3

Travaux en cours de réalisation :

- Construction du bassin d'égalisation n° 2
- Installation de la torchère n° 3
- Construction du chemin périphérique sud et nord
- Prolongement du réseau de collecte des biogaz
- Travaux préparatoires de la cellule n° 4

Travaux reportés :

- Recouvrement final de la cellule n° 1 et installation des puits verticaux

Est demandé qu'à compter de la prochaine rencontre, la présentation des travaux projetés pour l'année subséquente soit minimalement ventilée selon les catégories ci-haut proposées et qu'un bref descriptif soit ajouté aux travaux planifiés. De plus, afin de faciliter la compréhension des projets présentés, il est demandé qu'un plan ou croquis localisant les travaux soit aussi déposé.

7. Description des travaux planifiés pour 2018

Les travaux prévus pour 2018 sont :

- Installation du recouvrement final sur les cellules n° 1 et n° 2
Pour étanchéiser les cellules notamment afin que les précipitations n'entrent plus en contact avec les déchets et que le captage des biogaz soit accru contribuant ainsi à réduire l'émission d'odeurs.

- Mise à niveau du bassin n° 1
Pour pallier aux précipitations de plus en plus importantes sur une période donnée (pointes de précipitations).
- Électricité Lot 2
- Implantation du Scada (3 torchères, 2 génératrices et bassin n° 1)
Cette interface va permettre d'accéder en temps réel aux données de soutirage du biogaz et de contrôler à distance les équipements. Cela permettra de réduire les délais d'intervention.
- Installation d'un système de décalcification dans le SMBR n° 1
Pour améliorer les performances du réacteur biologique à support fluidisé (SMBR) qui est légèrement affecté par la présence de calcaire dans le lixiviat.
- Remplacement de la balance

Les travaux de recouvrement final des cellules 1 et 2 sont susceptibles de générer des odeurs au cours de l'été 2018. L'étape de profilage a débuté ce 18 avril et les travaux liés à cette démarche s'échelonnent sur une période évaluée à 25 jours. De plus, en raison de l'entrée de matériel nécessaire aux travaux de recouvrement, le trafic routier sera aussi important qu'en 2017. Les arrivages de matériel de recouvrement sont prévus principalement d'avril à octobre 2018. Ces arrivages entreront par le 11^e rang, et non, par l'accès sur la route 137.

8. Présentation des résultats de performance de l'usine de traitement – année 2017

Un tableau synthèse de tous les résultats des tests effectués hebdomadairement en 2017 et fournis au MDDELCC est remis aux participants. Les analyses ont été faites à intervalle fixe.

Tous les seuils maximaux exigés par les normes ont été respectés.

Il est demandé à ce que soit ajoutée une note en bas de page des résultats pour indiquer la nature des échantillons (ex : échantillons instantanés prélevés habituellement chaque mardi et analysés dans un laboratoire indépendant et accrédité).

9. Présentation des résultats de performance des unités de cogénération – année 2017

Un tableau synthèse des résultats collectés pour l'année 2017 est remis aux participants.

La seconde torchère est utilisée, au besoin seulement, lors des arrêts des unités de cogénération.

10. Liste des plaintes reçues en 2017

Sept plaintes ont été compilées en 2017 pour émission d'odeurs et de poussière. M. Milot indique que le recouvrement final des cellules n° 1 et n° 2 prévu en 2018, l'ajout de 17 puits verticaux sur les cellules #1 et #2 et la mise en marche de la torchère vont améliorer grandement le soutirage du biogaz ce qui devrait réduire davantage les épisodes d'odeurs.

M. Moreau demande si l'aménagement d'une palissade de terre près de la rue Rose-Marie pourrait réduire les odeurs dans ce secteur. Les représentants du LET expliquent

que cela ne réglerait pas le problème. M. Moreau rapporte des plaintes occasionnelles d'odeurs et d'écoulement dans le ruisseau près de la rue Rose-Marie. M. Milot explique que les rejets d'eau du LET sont déversés dans la rivière Mawcook et non dans ce ruisseau. M. Moreau est invité à signaler directement à M. Milot toute odeur ou rejet observé dans le ruisseau dès que lui ou un citoyen en constate. L'équipe du LET verra à se déplacer et prendre des échantillons d'eau, si jugé nécessaire.

M. Milot est questionné sur la possibilité d'obtenir un compte-rendu des échantillonnages effectués périodiquement par l'équipe du LET dans les puits des résidences avoisinantes. M. Massé explique que l'objectif de cet échantillonnage n'est pas de s'assurer du respect de la réglementation provinciale sur l'eau potable. La question sera tout de même adressée à la direction de Services Matrec inc. M. Massé indique que s'il y a des dépassements pour des paramètres liés à la qualité de l'eau potable, l'équipe du LET avisera aussitôt les propriétaires concernés.

Il est fait état qu'il arrive parfois que la file d'accès au site déborde sur la route 137. M. Massé explique que cela arrive occasionnellement et que la priorité à la balance est accordée aux camions qui entrent sur le site pour tenter de réduire cet impact.

Est suggéré de publiciser auprès de la population les initiatives prises par le LET pour réduire les nuisances susceptibles d'être occasionnées par leurs opérations. Un encart dans le bulletin municipal de Sainte-Cécile-de-Milton et la diffusion d'un communiqué de presse sont suggérés. M. Milot adressera la proposition à la direction de Services Matrec inc. au cours du mois.

11. Avis de non-conformité reçu(s) en 2017, le cas échéant

Aucun avis de non-conformité n'a été reçu en 2017.

12. Description des volumes de matières reçues en 2017 et dépôt du rapport annuel

Une copie du rapport annuel des matières reçues au LET en 2017 est remise aux participants. Un volume de 150 026,36 tonnes métriques (t) a été reçu au LET en 2017 pour enfouissement ainsi qu'un volume de 61 347,56 t de matériel de recouvrement.

13. Certificats d'autorisation reçus en 2017 et demandes en cours

Certificats d'autorisation reçus en 2017 :

- Aménagement et exploitation de la cellule n° 3
- Recouvrement de la cellule n° 1 et n° 2, construction du bassin n° 2 et installation de la torchère n° 3
- Entretien et aménagement du Ruisseau Brunelle

Demandes prévues en 2018

- Mise à niveau de l'usine de traitement des lixiviats

14. Varia

M. Drolet questionne le traitement accordé aux plantes envahissantes transportées au site pour enfouissement. M. Milot indique qu'elles sont enfouies selon les mêmes exigences que les ordures ménagères.

Aucun autre point n'est ajouté.

15. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour

Les membres conviennent de tenir la prochaine réunion au cours de la 2^e ou 3^e semaine du mois d'avril 2019. M. Patrick Milot se chargera de convoquer la rencontre un mois à l'avance, soit au début du mois de mars. Une visite du site lors de cette rencontre serait appréciée.

16. Fin de la rencontre

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance est levée à 20 h 45.